

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 29 novembre 2016 à 18h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/16.07/WG

Présents: VZF: Tomas CASSIMAN.
FFBN: Billy WILLIAMS.
Wouter GEORGES, secrétaire-général
Excusé: Freddy HOSTE (VZF)

1. Approbation procès-verbal CDWP dd. 25.10.2016

Le procès-verbal est lu et approuvé.

2. Composition CDWP

Pour le moment aucun candidat n'a été proposé comme nouveau membre effectif FFBN afin de remplacer X. SWERTVAEGHER. La CDWP a pris connaissance de la communication écrite de R. VILAIN qui toutefois ne souhaite pas s'engager dans la Commission de Discipline pour une raison évidente (conflits d'intérêt potentiels en tant que joueur WP actif chez RBP). Par conséquent il faudra lancer un appel général pour le recrutement d'un membre effectif FFBN et 2 membres réserves (1 par fédération régionale).

3. Courrier:

- La CDWP a pris connaissance de la copie vierge du rapport d'arbitre adapté et la CDWP l'a approuvé.
- La CDWP a pris connaissance de l'organisation d'une formation pour WP-officiels le samedi 28.01.2017 à Seraing, organisée par la Commission Centrale des Arbitres.
- La CDWP a pris connaissance de plusieurs correspondances au sujet des personnes suspendues (coach ZNA M. DEBOLSTER, joueur KWK R. CLAEYS) et la CDWP agira plus rapidement dans des cas futurs afin d'optimiser l'application correcte des sanctions automatiques.

4. Examen rapports arbitres

4.1. Match 314/SH III WPW – ENL B du 05/11/2016: rapport arbitre VANZEVEREN

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre R. VANZEVEREN.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la carte rouge (catégorie 1 * contestation des décisions arbitrales) pour le joueur **Youri STEENSMA (ENL)**. Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la carte rouge (catégorie 1 * contestation des décisions arbitrales) pour le joueur **Olivier JENNES (ENL)**. Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.2. Match 104/SL RES RSCM – CNT du 12/11/2016: rapport arbitre D'HOSSCHE

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre A. D'HOSSCHE.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **Jorrit VAN DER MARKEN (RSCM)** pour brutalité (coup de pied sur son adversaire au-dessus de l'eau). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.3. Match 20/SL ENL – CCM du 12/11/2016: rapport arbitre DESRUMAUX

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre V. DESRUMAUX.
La Commission de Discipline a pris connaissance de la lettre du club ENL WP La Louvière au sujet de cet incident.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **Geoffrey GUICHART (CCM)** pour brutalité (multiples coups de poings sur son adversaire).
Il n'y a pas de récidive (brutalité en octobre 2014 !), et donc pas de suspension supplémentaire.

Vu cette grave mauvaise conduite le joueur concerné sera toutefois convoqué à comparaître lors de la prochaine séance (date provisoire : mardi 03 janvier 2017).

4.4. Match 142/SH II SCC – RBP du 12/11/2016: rapport arbitre CELIE

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre R. CELIE.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **Stéphane DEGAND (RBP)** pour carte rouge (catégorie 2 * mauvaise conduite). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.5. Match 397/SH III R HELIOS – ESN du 18/11/2016: rapport arbitre BOURGEOIS

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre D. BOURGEOIS.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **T. ISBECEREN (HELIOS)** pour brutalité (coup de poing sur le visage de son adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.6. Match 460/SH IV BZV – VZG du 26/11/2016: rapport arbitre VRIELINCK

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. VRIELINCK.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **Laurens JILL (BZV)** pour brutalité (multiples coups de poing et coups de pied envers son adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **Giovanni VANDEVELDE (VZG)** pour brutalité (multiples coups de poing et coups de pied envers son adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

4.7. Match 463/SH IV EN – DZO du 28/11/2016: rapport arbitre LEDENT

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre P. LEDENT.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **Joost MEYERS (DZO)** pour brutalité (coup de poing volontaire sur le visage de son adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

5. Divers :

Nihil.

Le rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-général

Prochaine réunion Commission de Discipline Water-polo:
MARDI 03 JANVIER 2017 – 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES